

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 27 juin 2018

DOSSIER DE PRESSE

États généraux de la jeunesse : « *Imagine ton avenir, invente ton pays !* »

Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge de la jeunesse, a présenté les États généraux de la jeunesse, mercredi 27 juin, au gouvernement. Elle était entourée de représentants de la direction de la Jeunesse et des sports de Nouvelle-Calédonie (DJS-NC) et d'animateurs jeunesse.



Lors de sa déclaration de politique générale le 22 décembre 2017, le président du gouvernement a fait de la jeunesse une des priorités de son action. Cet engagement se traduira notamment par l'adoption du plan jeunesse de la Nouvelle-Calédonie, issu des États généraux de la jeunesse, avant la fin de cette année. Ceux-ci se tiendront le 18 août au centre d'accueil de Poé (Bourail).

Dans le cadre de la préparation de ce grand rassemblement, un comité de pilotage – réunissant les représentants des institutions concernées (État, gouvernement, provinces, etc.) et un comité technique – composé des personnes ressources identifiées – ont été créés pour présenter la démarche et la méthodologie proposées. Le premier des 25 ateliers au programme a également débuté aujourd'hui.

La démarche en 4 étapes

- **1^{re} étape : faire un état des lieux de la situation actuelle et de l'aspiration des jeunes** (faire un lien entre la vision des institutionnels, des coutumiers, des églises, des parents et des associations œuvrant en faveur de la jeunesse, tenir compte des différentes études et avis rendus par les institutions du pays), au regard notamment du plan Do Kamo et du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance ainsi que des dispositifs de mobilité et d'engagement citoyen.
- **2^e étape : valider l'état des lieux et tracer une stratégie partagée lors des États généraux de la jeunesse du samedi 18 août à Bourail. Cette stratégie repose sur des perspectives d'action et l'élaboration d'une convention de valorisation de la jeunesse en Nouvelle-Calédonie intégrant les interventions des différents acteurs. Elle intègre également des pistes de recherche.**
- **3^e étape : élaborer le plan jeunesse.nc** (objectifs stratégiques et généraux à moyenne échéance) en vue d'une adoption d'ici à la fin de l'année par le Congrès.
- **4^e étape : élaborer les plans** opérationnels par actions prioritaires en 2019.

Les domaines de réflexion prioritaires

Grâce à une large consultation des jeunes, des différents acteurs et partenaires coutumiers, religieux, institutionnels et associatifs, les États généraux de la jeunesse vont permettre de faire émerger une vision collective et sociale en faveur des jeunes, et de prioriser des orientations stratégiques qui seront identifiées dans le futur « plan jeunesse ».

L'objectif est de valoriser les potentialités des jeunes, avec une attention particulière pour ceux qui sont le plus en difficulté, et de lutter contre des comportements jugés néfastes au bien « vivre ensemble » en Nouvelle-Calédonie.

Trois thèmes de réflexion seront plus particulièrement explorés :

- **l'épanouissement des jeunes par l'éducation** (co-éducation entre l'école, la famille et les autorités éducatives pendant le temps libre des jeunes) **et la socialisation** (construction de l'identité sociale et psychologique du jeune),
- **l'environnement social et culturel des jeunes** (capacité à agir et autonomie des jeunes dans la société, « faire société ») ;
- **l'évolution du mode de gouvernance** : fédérer l'ensemble des acteurs et des territoires d'intervention afin de mettre en cohérence l'action publique des associations, de l'État, du gouvernement, des communes et des provinces, et la vision émise par le Cese et le Sénat coutumier.

De mercredi 27 juin jusqu'au 7 août, 25 ateliers thématiques et décentralisés se succéderont, sur les thématiques précédemment citées.

Une charte et des axes stratégiques

Au terme des différents ateliers thématiques et des États généraux de la jeunesse, deux types de résultats sont attendus :

- **une charte ou une convention de valorisation de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie** qui devra affirmer des principes fondamentaux transcendant les stratégies spécifiques de chacun des acteurs institutionnels ou associatifs. Cette déclaration figurera en préambule du futur plan jeunesse,
- **des propositions d'axes stratégiques susceptibles d'être déclinés en objectifs généraux.** Ceux-ci permettront de construire une politique publique en faveur de notre jeunesse qui sera décliné en plan d'actions opérationnel à compter de 2019.

Contact : Christophe Chalié, conseiller jeunesse, référent pour les États généraux et le plan jeunesse de la Nouvelle-Calédonie à la direction de la Jeunesse et des sports de la Nouvelle-Calédonie (DJS). etatsgeneraux.jeunesse@gouv.nc / 25 23 84